

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
 RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS			ARRIVÉES A						CAHORS			MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p ^r Montaub.	ARRIVÉES	Départs p ^r Cahors	9 ^h 21 ^m	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 33 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 41 ^m m.	5 ^h 10 ^m m.	7 ^h 6 ^m m.	7 ^h 15 ^m m.	2 45 s.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 25 s.	9 50 —	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 25 —	5 35 s.	7 55 —	5 10 —	Dép. p ^r Montauban 5 ^h 45 ^m m. 3 20 s.	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 28 Juin.

Le gouvernement vient de recevoir du Tonkin des nouvelles d'une certaine gravité et qui ont produit une vive émotion à la Chambre.

Le général Millot, télégraphie au ministre de la marine, à la date du 25 juin :

« Au mépris des traités, la colonne qui allait prendre la garnison de Lang-Son, a été attaquée dans un défilé, par 4,000 réguliers chinois.

« La colonne, composée de 700 hommes, dont 300 auxiliaires tonkinois, a conservé toutes ses positions et forcé l'ennemi à se retirer.

« J'envoie le général de Négrier, avec deux bataillons et deux batteries.

« Nos pertes s'élèvent à 7 tués et 42 blessés, dont 2 officiers. »

Le Conseil des ministres s'est assemblée à cette nouvelle.

Des ordres télégraphiques ont été immédiatement envoyés au général Millot, commandant le corps d'expédition, pour qu'il ait à suspendre le rapatriement des troupes qui étaient sur le point de rentrer en France, et à l'amiral Courbet, pour qu'il ait à rejoindre avec son escadre la division de l'amiral Lespès.

L'amiral Courbet, qui se trouve dans la baie d'Along, prendra le commandement des deux divisions combinées et il se concertera avec M. Patenôtre, qui est en route pour Tien-Tsin, en vue d'arrêter les mesures à prendre pour obtenir les satisfactions et les réparations qui seront jugées convenables.

Les journaux républicains indépendants, critiquent l'accord conclue entre MM. Ferry et Gladstone pour le règlement des affaires d'Egypte au profit de l'Angleterre.

Un journal dont on ne peut constater ni la sincérité des opinions républicaines ni la compétence en ces matières le *Journal des Débats*, s'écrie : « Il y aura certainement une explication devant la Chambre des députés. Il faudra déchirer le voile et obliger le gouvernement à nous dire

si, oui ou non, il admettra ou n'admettra pas qu'on mette en discussion la réduction du coupon de la dette égyptienne. Il faudra qu'il nous dise, sans réticence — car la diplomatie n'a plus besoin à l'heure où nous sommes de rien cacher sur ce point, — si la France est disposée à consacrer la banqueroute égyptienne et à y donner son assentiment. Il ne faut pas que le ministre des affaires étrangères puisse s'engager dans de pareilles conjonctures sans l'avis préalable et formel de notre Parlement. »

A toutes ces mauvaises nouvelles qui préoccupent l'opinion, vient encore se joindre l'apparition du choléra en France. Voici les dernières nouvelles reçues sur la marche du fléau :

Toulon, 26 juin.

Situation ne s'améliore pas. Une brigade de cantonniers et de balayeurs commencent à nettoyer les ponceaux sous lesquels se voient un vase infecte et des débris de toutes sortes.

De grands feux sont allumés dans toutes les rues de la ville et des faubourgs pour purifier l'atmosphère. Les marchés sont déserts. La désinfection des locaux est faite par un sous-lieutenant commandant une escouade de cantonniers entreteniens la propreté des rues.

On prépare l'évacuation de la prison civile. Le procureur général d'Aix a télégraphié de ne plus envoyer d'appelants jusqu'à nouvel ordre devant la Cour.

La municipalité de Toulon vient de prendre un arrêté ordonnant la fermeture immédiate de tous les entrepôts d'os et de chiffons.

Marseille, 25 juin.

La municipalité a pris toutes les mesures en cas d'épidémie.

L'ex-châ eau impérial recevrait cinq cents malades ; les convalescents seraient ensuite campés sur les pelouses.

Des quarantaines ont été établies pour les navires en provenance de Toulon et de la mer Rouge. De plus sérieuses difficultés se présentent pour arrêter l'épidémie par voie de terre.

Une affiche indiquera demain les mesures à prendre.

A la Bourse, la panique a arrêté les affaires. Le conseil sanitaire a prescrit de redoubler les précautions.

Par son ordre, dès le matin, la police de sûreté a inspecté les garnis. La visite continue rigoureusement.

On a distribué cette après-midi de l'acide phénique aux écoles avec les prescriptions nécessaires. Le temps reste beau.

Marseille, 26 juin.

Vendredi on a constaté un cas de choléra sporadique. Une jeune fille de dix-huit ans est morte après quelques heures.

Un collègien arrivée de Toulon, est mort du choléra.

Le *Temps* reçoit de son correspondant la dépêche suivante :

Marseille, 26 juin.

Le télégraphe vient de refuser une dépêche sous prétexte qu'elle était alarmante.

D'après le correspondant du *Temps*, on assure à Marseille qu'un mécanicien serait mort du choléra, en route, à bord de la *Sarthe*, et que ses vêtements n'auraient pas été brûlés.

Paris, 26 juin.

Ce matin, une femme Paradis, cuisinière rue de Chaptal, 18, a été trouvée atteinte d'une forte indispotion. Le médecin appelé aurait constaté des symptômes cholériques.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 juin

LE CHOLÉRA.

M. Rouvier adresse au ministre du commerce une question sur le cas du choléra signalés à Toulon.

Quelle est la nature du mal ? Son étendue ? Quelles sont les mesures prises pour empêcher le fléau d'envahir le reste de la France.

M. le Ministre du commerce. — Il résulte des deux rapports adressés par les délégués du ministère

que l'épidémie date de douze jours environ. Le nombre de malades parmi les hommes de la troupe est peu considérable. Il est permis d'espérer que le choléra, dont le caractère n'est pas envahissant, serait le choléra nostras et non l'asiatique. Les personnes qui ont quitté la ville ne portent le mal dans aucun endroit.

Les délégués déclarent que toutes les mesures propres à enrayer le mal sont prises avec le plus grand zèle par les autorités et les populations.

Les rapports ont été soumis à M. le docteur Fauvel, si compétent en cette matière. Il est d'accord avec les délégués pour considérer que l'épidémie de Toulon n'est pas le choléra asiatique.

Toutes les précautions sont néanmoins prises. Si des mesures exceptionnelles deviennent nécessaires l'administration fera son devoir. (Très-bien !)

HOSTILITÉS DE LA CHINE.

M. Ténot. — Est-il exact que la colonne française qui se disposait à occuper Longson, sur la frontière de la Chine et du Tonkin, ait été attaquée par des réguliers chinois ? Quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour réprimer la violation scandaleuse du traité de Tien-Tsin.

M. le Ministre des Affaires étrangères. — Le général Millot, par dépêche, a confirmé la nouvelle de cette agression.

Nos troupes ont subi des pertes assez sérieuses : elles ont eu sept morts et quarante-deux blessés. Elles gardent leurs positions. Des renforts ont été envoyés avec le général Négrier.

Le gouvernement a pris les mesures que commande le respect des traités ; des explications ont été demandées à Pékin, et l'amiral Courbet a reçu l'ordre de se diriger vers le nord avec deux divisions de l'escadre. (Très-bien !)

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

M. Delafosse. — M. le président du conseil prêche la soumission et la résignation de la France en exaltant le désintéressement de l'Angleterre. Or, l'arrangement consacre la prépondérance de l'Angleterre et notre éviction de l'Egypte.

Les intérêts financiers de la France en Egypte sont considérables. Ces intérêts, aujourd'hui, sont menacés. Le contrôle a disparu. La commission de la dette est profondément modifiée ; l'extension de ses pouvoirs est illusoire. La présidence prépondé-

Si vous refusiez ?

— Oui, ça dépend de moi, que diable ! et je me suis rasé le menton ce matin comme d'habitude, ce qui signifie que personne ne peut se vanter de m'avoir jamais fait la barbe...

— Vous ne refuserez pas, si vous m'aimez, et je suis sûre que vous m'aimez...

— C'est vrai.

— Vous m'aimez à votre manière, une manière étrange et terrible, qui ne tient compte ni de l'indifférence, ni du mépris, du dégoût.

— Hein ?

— Une manière pour qui le succès justifie l'usage des moyens les plus criminels, les plus infâmes, les plus odieux...

— Citoyenne !

— La manière de la bête fauve, qui, ne pouvant faire sa proie de l'âme de sa victime, fait sa pâture du corps de celle-ci...

L'aubergiste se leva. Il se promena un instant par la chambre en soufflant. Puis, revenant s'asseoir en face de Denise et lui jetant le mauvais sourire du coquin pour lequel il n'est plus de vergogne.

— Eh bien, ma foi, vous l'avez dit : c'est comme cela que je vous aime. Chacun sa mode et ses façons. Mais si c'est en me cornant aux oreilles un tas de choses désagréables que vous espérez m'amadouer.

— Je n'espère pas plus vous fléchir que je n'ai l'intention de vous blesser, repartit la dentelière gravement. Je constate notre situation vis-à-vis l'un de l'autre. Vous me tenez par mon enfant et par Philippe ; je vous tiens par votre passion. Elle est la force de ma faiblesse. Voilà pourquoi,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(58)

L'Hôtellerie Sanglante

SECONDE PARTIE

LES ATRIDES DE VILLAGE

Ce geste machinal et l'espèce d'étonnement qui se peignit sur son visage donnèrent l'éveil à l'aubergiste. Il se retourna sur son siège.

Son œil inquiet franchit rapidement la croisée et fouilla le rideau de verdure qui allait s'étendre au-delà.

Mais ce rideau était redevenu immobile, et l'éclair de l'acier venait de s'éteindre dans le feuillage.

Joseph Arnould fit voler sa chaise :

— Qu'est ce donc, ma chère demoiselle ? demanda-t-il d'une voix caline.

Au lieu de répondre directement à la question, la sœur du lieutenant releva le débat sur le dernier mot du visiteur :

— Pour qu'il y ait accord entre nous, citoyen, il est d'abord indispensable que vous m'accordiez une grâce...

— Une grâce ?...

— Un surcis, si vous préférez...

Un surcis ?...

— Je veux embrasser mon fils avant notre mariage.

— Vous voulez ! vous voulez ! grommela l'aubergiste.

La jeune femme poursuivait :

— En outre, je désire que ce mariage n'ait lieu qu'un mois après celui de la Benjamine et de Philippe...

Joseph tressauta sur sa chaise :

— Un mois !... Meshuy ! vous n'y sentez point d'os, ma mie ! C'est sans doute pour gagner du temps !...

« Vous ne sentez point d'os ! » locution vosgienne qui signifie : « Vous ne vous gênez pas ! »

Denise rougit imperceptiblement... Le madré campagnard avait-il donc deviné sa pensée ? Gagner du temps ! Était-ce son but ? Espérait-elle qu'en retardant le sacrifice inévitable, quelque événement providentiel, quelque intervention, — soit divine, soit terrestre, — viendrait l'empêcher de l'accomplir ?...

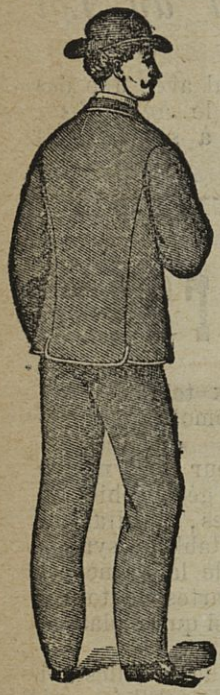
La dentelière continua de la même façon ferme, réfléchie, mesurée :

— Rassurez-vous, Monsieur, le délai que je réclame a moins pour objet de me dérober que de me préparer à ce que vous exigez de moi. D'ailleurs, l'assurance que je vous donne n'est pas votre seule garantie.

Sa voix tremblait, mais son front conservait sa sérénité dans sa tristesse...

— Vous avez des gages certains...

— Certains, appuya le paysan, et je m'étonne



RUE DU LYCÉE, 9, CAHORS. **GRAND MAGASIN DU PONT-VALENTRE** RUE DU LYCÉE, 9, CAHORS.

Le Sieur ANCIAUME, marchand Tailleur, prévient sa Clientèle et le Public qu'il vient de transférer son Magasin rue du Lycée, 8, et de traiter avec les meilleures Maisons, pour tenir, dans un Salon spécial, à côté de son Magasin :

LA DRAPERIE DE HAUTE NOUVEAUTÉ, RENOUVELÉE TOUTES LES SAISONS
les Vêtements confectionnés
et les CHEMISES sur Mesure

Le tout garanti du dernier goût et dont la confection ne laisse rien à désirer.
On peut s'en rendre compte en allant le visiter, ou bien il portera en ville et à la campagne les échantillons dont demande lui sera faite.

MACHINES A COUDRE
POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}
G. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.
JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

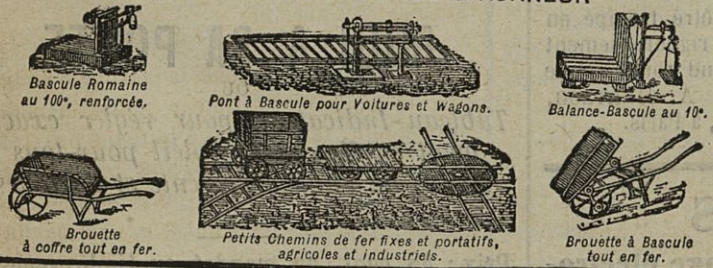
Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE
Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.
LÉONARD PAUPIER
84, Rue Saint-Maur, à PARIS
80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



L'ÉCLIPSE
Moulin à Vent
LE MEILLEUR DU MONDE — DÉFIANT LES TEMPÊTES
Pour Irrigation, Elévation d'Eau, Submersion
NORIAS-CHAPELET
à manège et à bras depuis 50 fr.
BEAUME, Constructeur breveté s.g.d.g.
à BOULOGNE, près PARIS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse ligueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze
Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

A VENDRE

PETITE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Au Camp de las Monges, faubourg Cabessot. — Situation agréable. — Prix modéré.

S'adresser pour renseignements et pour visiter, à M^e Lascazes, notaire à Cahors, successeur de M^e Logan.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Céléstins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Eaux Minérales

De CRANSAC (Aveyron).

Souveraines contre les maladies du foie et de la rate. — Gastralgies. — Hypochondrie. — Fièvres intermittentes rebelles. — Affections vermineuses. — Constipation.

Grande analogie avec Pulna, Sedlitz, Seidschuts et Kinsingen.

Etuves naturelles.

Caisses de 30 bouteilles capsules. 18 fr.
— 20 bouteilles. 14 fr.

S'adresser à M. Dupuy, régisseur à Cransac (Aveyron).

Eaux-de-Vie, COGNAC
ET GRANDE FINE CHAMPAGNE

La Maison L. VITET & C^e, de Jarnac-Cognac (Charente), demande un bon REPRÉSENTANT sur la place de Cahors.

Bonne remise « Références ».

Le propriétaire-gérant, A. Laytout.

CAVILLE

PÉDICURE-SPECIALISTE

5, Rue Rempart-Truelle, 5, AGEN

GUÉRISON INSTANTANÉE ET RADICALE

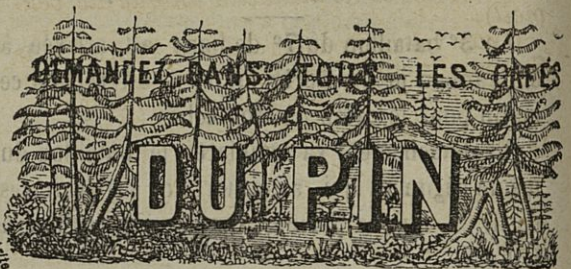
Des Cors aux Pieds, Durillons, Œils de Perdrix, Ongles incarnées.

SANS LA MOINDRE DOULEUR

M. CAVILLE se rend à domicile.

Chez M. BESSIÈRES, rue Nationale, numéro 5, en face la Halle, Cahors.

21 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRE DU JURY

BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBAREU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 fr. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLÉAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. 50 par la poste.